



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

allocations et ressources

Question écrite n° 53607

Texte de la question

M. Jean-Paul Bacquet souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le mode d'attribution du Fonds spécial d'invalidité (FSI). Ce fonds est en effet versé si les ressources des requérants ne dépassent pas un certain plafond, ce dernier variant selon la situation de famille des assurés sociaux. Or, on constate que le montant fixé pour une personne seule est supérieur à la moitié de celui fixé pour un couple. Il lui demande de lui faire connaître les mesures qu'elle envisage de prendre pour remédier à cette situation pénalisante pour les couples mariés, titulaires tous deux du FSI.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Bacquet](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53607

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 novembre 2000, page 6425